



COMMUNIQUÉ DU 28 FÉVRIER 2018

Table de discussions: maintenons la pression!

Au cours des dernières semaines, l'Association des cadres vous a demandé de sensibiliser votre conseil d'administration à propos de l'importance de la reprise des travaux de la Table de discussions sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'encadrement.

À ce jour, plusieurs cadres et leur CA ont répondu à notre appel en écrivant au Ministre de la Famille, Luc Fortin, afin d'exiger que les travaux s'amorcent et que soient traitées, une fois pour toutes, les demandes touchant les conditions de travail des gestionnaires des CPE et des BC. Nous avons reçu la copie conforme de plusieurs lettres et remercions les personnes qui se sont impliquées.

Tel que nous vous l'avons mentionné suite à notre rencontre avec la directrice du cabinet du ministre, nous avons été à même de constater que la pression mise par les CA des CPE et des BC ainsi que par leurs associations étaient les principaux leviers dont nous disposons pour faire bouger le gouvernement. Nous sentons que la pression mise sur le ministre fait son chemin et nous laisse croire qu'il sera possible d'amorcer nos travaux dans un avenir prochain. Toutefois, **cette pression doit être accentuée** pour que cela se réalise. Le bureau du ministre doit sentir que tous les CA de CPE et de BC appuient la demande légitime de l'Association des cadres des CPE et ce, à l'instar de l'appui historique et unanime des deux associations nationales de CPE, l'AQCPE et le CQSEPE.

Ainsi, si cela n'est pas déjà fait, **nous vous demandons de prendre le temps de sensibiliser vos administrateurs à ces enjeux**. Pour vous aider à exposer la situation à votre employeur, nous vous transmettons à nouveau l'argumentaire décortiquant les raisons pour lesquelles il est primordial que les travaux de la table de discussions reprennent ainsi qu'une lettre pro-forma et un modèle de résolution qui sauront soutenir votre employeur. Nous vous invitons également à remettre copie des communications des associations de CPE à vos administrateurs. Cela donnera tous les outils nécessaires à votre CA pour prendre position.

Nous sommes conscients qu'il peut être ardu de sensibiliser votre CA à un sujet qui vous touche personnellement à titre de cadre. Toutefois, rappelez-vous que vous êtes, vous aussi, un employé de votre organisation et que vous méritez d'être traité avec équité et respect. En soutenant l'Association des cadres, vous soutenez vos propres conditions d'exercice ainsi que celles de tous vos collègues dans les CPE et BC du Québec.

Merci de vous impliquer. Nous l'apprécions grandement!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Palardy'.

Isabelle Palardy, M.A.
Directrice générale